

111/a

Légation de Belgique en Suisse - M. Friedrich Rudolf  
- membres.

2. L'indemnité journalière  
Département des finances et des douanes, rapport joint du  
chef de ce service.

Communication des services de la légation de Belgique en Suisse.  
Extrait du rapport.

Mardi 20 janvier 1948.

Coopération économique européenne.  
Délégation à la réunion du groupe  
d'étude d'une union douanière à  
Bruxelles dès le 2 février 1948.

Département politique. Proposition du 19 janvier 1948.  
Département des finances et des douanes. Rapport joint du  
19 janvier 1948.

Dans sa session du 10 - 14 novembre 1947, le groupe d'étude  
d'une union douanière avait décidé qu'une nouvelle réunion au-  
rait lieu le 26 janvier 1948 à Bruxelles en vue de poursuivre  
l'étude d'un tarif douanier commun. Il était prévu qu'au cours  
de cette seconde réunion les experts douaniers rapporteraient  
sur l'examen des réponses données au questionnaire adopté dans  
la séance du 13 novembre.

Par note du 12 janvier <sup>1948</sup>, la légation de Belgique a informé  
le département politique que, selon une information du secréta-  
riat général du groupe d'étude d'une union douanière, la session  
qui devait avoir lieu à Bruxelles le 26 janvier commencerait le  
2 février. Cette note ajoutait que la réunion des experts du co-  
mité douanier était fixée au 26 janvier 1948.

Dans sa séance du 19 décembre dernier, le Conseil fédéral  
a décidé de continuer à suivre les travaux du groupe d'étude  
d'une union douanière. Entre-temps, le département politique  
a fait parvenir par l'intermédiaire de la légation de Suisse en  
Belgique la réponse suisse au questionnaire relatif à la métho-  
de à adopter pour l'élaboration d'un tarif commun.

Il convient maintenant de désigner les délégués suisses  
à ces deux réunions.

Le département politique, d'entente avec la division du  
commerce, la direction générale des douanes et le département  
des finances et des douanes, propose et le Conseil

d é c i d e :

1. La Confédération suisse sera représentée
  - a) à la réunion des experts du comité douanier qui siégera  
à Bruxelles le 26 janvier par  
M. Friedrich Rudolf, chef de la division du tarif de la  
direction générale des douanes,
  - b) à la session du groupe d'étude d'une union douanière  
s'ouvrant à Bruxelles le 2 février 1948 par une délégation  
composée de  
M. Etienne Lardy, ministre de Suisse en Belgique - prési-  
dent - et MM. Pierre Dupont, premier secrétaire de la

112/2

légation de Suisse en Belgique, et Friedrich Rudolf  
- membres.

- 2. L'indemnité journalière de M. Rudolf sera fixée par le département des finances et des douanes et sera à la charge de ce dernier.

Communication aux délégués par le département politique.

Extrait du procès-verbal au département politique (5 expl.), au département de l'économie publique (3 expl.), au département des postes et des chemins de fer (3 expl.) et au département des finances et des douanes (6 expl.) pour exécution.

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,

*Ch. Oser*

*[Faint, illegible text from bleed-through of the reverse side of the page]*

Pour extrait conforme:  
Le secrétaire,

*Ch. Oser*